

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Recul des activités liées à l'innovation dans les entreprises suisses (Po.
24.3009)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Drompt, Louise

Citations préféré

Drompt, Louise 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Recul des activités liées à l'innovation dans les entreprises suisses (Po. 24.3009), 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne.
www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 08.04.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Politique économique	1
Situation et politique conjoncturelle	1

Abréviations

SBFI Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
WBK-NR Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats

SEFRI Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
CSEC-CN Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national

Chronique générale

Economie

Politique économique

Situation et politique conjoncturelle

POSTULAT
DATE: 30.05.2024
LOUISE DROMPT

Un rapport de 2023 sur les modèles d'innovation suisses du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) montre une baisse progressive des activités et des investissements liés à l'innovation au sein des entreprises suisses. En outre, ce rapport du SEFRI émet l'hypothèse que cette baisse serait due à la complexification croissante des processus d'innovation, en particulier à cause des défis que posent la numérisation et les exigences relatives à la durabilité. Suite à la publication de ces données, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-CN) a déposé un **postulat** chargeant le Conseil fédéral d'analyser en détail les **causes du recul des activités liées à l'innovation** dans les entreprises suisses. Alors que le Conseil fédéral proposait l'adoption du postulat, le **Conseil national** a **accepté** tacitement en mai 2024.¹

1) BO CN, 2024, p. 926; Rapport SEFRI du 31.1.23